



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



28^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE 64^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., ÉUA, du 17 au 21 septembre 2012

Point 8.2 de l'ordre du jour provisoire

CSP28/INF/2 (Fr.)
16 juillet 2012
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DE L'OPS/OMS

Introduction

1. Le présent document récapitule les délibérations de la 44^e réunion du Comité consultatif de la Recherche en santé (CCRS) de l'Organisation panaméricaine de la Santé/Organisation mondiale de la Santé (OPS/OMS) qui a eu lieu à Barcelone, en Espagne, du 13 au 15 octobre 2011 au *Iberoamerican Cochrane Centre and Network*, un partenaire de l'OPS. Dix membres du Comité ainsi que le Directeur du Bureau sanitaire panaméricain y ont assisté, ainsi que des organisations nationales et internationales soutenant la recherche pour la santé et des représentants du gouvernement espagnol, y compris des délégués de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement et de l'*Instituto de Salud Carlos III*. L'objectif de la réunion était de faire le point sur la mise en œuvre de la Politique de l'OPS sur la recherche pour la santé (1), notamment la gouvernance de l'OPS sur la recherche en santé et la coopération technique dans la Région. Il a été convenu d'un programme de travail pour le CCRS, qui a publié ses recommandations lors de la session finale de la réunion.

2. Le Secrétariat du Comité consultatif de la Recherche en santé a organisé la 44^e réunion du Comité à la demande du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain afin d'analyser la coopération technique de l'Organisation pour la mise en œuvre de la Politique de l'OPS sur la recherche pour la santé et ses politiques connexes, y compris la Stratégie OMS de recherche pour la santé et la Stratégie et le plan d'action mondiaux pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle (2). La réunion visait également à examiner la coopération technique de l'OPS pour promouvoir la gouvernance de la recherche ainsi que son exécution et l'utilisation de ses résultats pour la santé publique.

Contexte de la 44^e réunion du CCRS

3. Depuis sa création en 1962, le CCRS a fonctionné selon différentes procédures et a apporté sa contribution dans divers domaines, par exemple participer à la formulation de politiques et stratégies pour la coopération dans la recherche de l'OPS et étudier des travaux de recherche auxquels a participé l'Organisation. Ces dernières années, le Comité a ajouté aux réunions en personne des réunions virtuelles afin de se tenir informé et de pouvoir prodiguer des conseils sur des questions spécifiques pouvant surgir entre deux sessions.

4. Le but des réunions du Comité consultatif est de permettre aux participants de conseiller l'OPS sur sa stratégie en matière d'exécution de la recherche en santé publique et d'utilisation de ses résultats. Plus précisément, les participants conseillent l'OPS sur la mise en œuvre de sa politique sur la recherche pour la santé et son développement. Avant la réunion, les membres du Comité et le personnel du Bureau sanitaire panaméricaine ont récapitulé les progrès réalisés depuis la 43^e session du Comité consultatif de la Recherche en santé afin d'informer les participants, de fournir les données adéquates et d'identifier les sujets prioritaires soumis à discussion lors de la réunion.

5. Le récapitulatif du rapport de situation portait sur les activités entreprises en 2010-2011, celles prévues pour 2012-2013 et au-delà, les principaux enjeux et les questions à soulever. Ces questions ont été organisées selon les cinq objectifs de la Stratégie OMS de recherche pour la santé (3) qui correspondent étroitement à la Politique de l'OPS sur la recherche pour la santé (1), comme suit :

- a) Priorités : soutenir l'établissement de priorités en recherche qui répondent aux besoins sanitaires, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.
- b) Capacités : fournir un appui pour renforcer les systèmes de recherche en santé.
- c) Normes : promouvoir de bonnes pratiques en matière de recherche et renforcer l'échange de données de la recherche, outils et matériels.
- d) Mise en application des connaissances : veiller à ce que les données de qualité soient transformées en produits et politiques.
- e) Organisation : entreprendre des actions pour renforcer la culture de la recherche au sein de l'OPS/OMS et améliorer la gestion et la coordination des travaux de recherche de l'OPS/OMS.

Résumé d'orientation du Rapport au Directeur¹

6. Lors de sa 44^e réunion, le CCRS a examiné la coopération technique de l'Organisation en matière de recherche et les projets coordonnés par l'équipe de la promotion et développement de la recherche (Systèmes de santé basés sur les soins de santé primaires/politiques publiques et Recherche pour la santé)

7. Les membres du CCRS ont salué les importants progrès accomplis par le Bureau sanitaire panaméricain dans tous les domaines prioritaires couverts par la politique de l'OPS sur la recherche pour la santé. Ils ont également félicité le Bureau pour son action importante et permanente avec les partenaires stratégiques visant à renforcer la portée et la visibilité de l'OPS dans les Amériques. Cette approche et ces progrès ont placé l'OPS en première ligne des développements importants en matière de recherche pour la santé. Les membres du CCRS espèrent que cela va continuer.

Recommandations du Comité consultatif de la recherche en santé au Directeur du Bureau sanitaire panaméricain

8. Les recommandations du CCRS sont regroupées par orientation stratégique globale correspondant aux objectifs de la politique de l'OMS (3), très proches de la politique de l'OPS (1). Pour chaque orientation stratégique globale, une recommandation porte sur la poursuite de l'excellent travail déjà en cours, tandis que les autres recommandations sont axées sur l'action qui pourrait être entreprise pour maintenir l'OPS à la pointe de la recherche pour la santé.

Priorités

9. Le Bureau panaméricain de la Santé devrait poursuivre les actions suivantes :
- a) Soutenir l'application et l'utilisation d'outils et de ressources pour l'établissement systématique et transparent de priorités en matière de recherche aux niveaux national, infrarégional et régional. L'OPS devra également veiller à ce que ces priorités soient communiquées de manière efficace à l'ensemble des organismes de financement de la recherche dans les pays et la Région.
 - b) Soutenir le développement permanent et l'utilisation du [Health Research Web](#) afin qu'il fournisse une vision toujours actualisée de la situation de la recherche pour la santé dans tous les pays de la Région.

¹ Quarante quatrième réunion du Comité consultatif de la recherche en santé, Barcelone, Espagne, du 13 au 15 octobre 2011. Le rapport complet au Directeur, avec les informations détaillées sur les délibérations, les présentations et les recommandations est disponible à l'adresse suivante (en anglais) / http://new.paho.org/hq/index.php?option=com_content&task=view&id=1842&Itemid=1654&lang=en

10. Le Bureau sanitaire panaméricain devra envisager les actions suivantes :
- a) Identifier régulièrement des possibilités pour traiter les priorités nationales à court terme avec des mécanismes existants comme des notes d'orientation et des dialogues politiques. Cet effort doit inclure ce qu'il faut faire et ne pas faire, comme dans le cas de la réduction des dépenses du système de santé de manière à éviter ou minimiser les impacts sur la santé.

Normes

11. L'OPS devra poursuivre les actions suivantes :
- a) Développer et soutenir l'utilisation de documents techniques relatifs aux normes au Bureau sanitaire panaméricain et dans les États Membres.
 - b) Renforcer les systèmes d'examen éthique et aider les pays à élaborer et réviser des cadres normatifs comme des réglementations et des normes pour la recherche.
 - c) Soutenir les processus d'enregistrement des essais cliniques et les efforts pour inclure la notification des résultats dans ces processus, par la création d'un registre régional s'intégrant dans le Système d'enregistrement international des essais cliniques (ICTRP).
 - d) Renforcer et soutenir la mise en œuvre des normes de recherche de l'OPS, y compris le système d'enregistrement des travaux de recherche du Bureau sanitaire panaméricain.
 - e) Renforcer et mettre en œuvre les normes de compte-rendu de recherche de l'OPS en actualisant la politique de publication et en s'associant à des groupes tels que le réseau EQUATOR.
 - f) Le cas échéant, réviser et communiquer les indicateurs – comme les dépenses de recherche et le nombre de chercheurs titulaires d'un doctorat – qui reflètent la situation des systèmes nationaux de recherche en santé dans la Région. L'OPS devra préconiser l'inclusion de ces indicateurs dans les systèmes de suivi utilisés par les autres domaines comme les ressources humaines pour la santé. L'OPS devra également soutenir la planification et la diffusion des conclusions des principales conférences auxquelles participent les différents secteurs qui contribuent à la recherche pour la santé et en tirent avantage.
12. L'OPS devra envisager une action pour surmonter les problèmes liés à la création de systèmes de bonne gouvernance qui soutiennent la recherche non commerciale, en particulier sur les maladies liées à la pauvreté, dans un contexte ayant établi une infrastructure et des processus conçus principalement pour soutenir la recherche commerciale.

13. L'OPS devra également envisager d'adapter et de soutenir l'utilisation d'un processus de développement pour l'orientation des systèmes de santé. Par exemple, élaborer un manuel pouvant servir de base aux dialogues délibératifs au niveau des pays. Le manuel devra ensuite être testé dans un petit échantillon de pays, idéalement en partenariat avec les équipes de pays du Réseau de politiques reposant sur des bases factuelles ([Evidence Informed Policy Network \(EVIPNet\) country teams](#)).

Capacités

14. L'OPS devra continuer à fournir en ligne un compendium des soutiens au renforcement des capacités adaptés et utilisés par les individus et les établissements de la Région.

15. L'OPS devra envisager de préparer une synthèse des efforts de soutien au renforcement des capacités « testés sur place » organisés par :

- a) Cible : élaboration de politiques reposant sur des bases factuelles, recherche sur les systèmes de santé, examens systématiques, rôle directeur dans la gestion et l'évaluation des projets de recherche, et gestion de l'innovation.
- b) Public ciblé : politiciens, responsables gouvernementaux, analystes politiques chevronnés, personnel d'unités de planification, cadres, courtiers de connaissances, chercheurs et directeurs de recherche.
- c) Approche pédagogique : en ligne contre face à face, formation des formateurs contre autres approches, et activités pré-formation contre mentorat post-formation.
- d) Portée et durée optimales.
- e) Dispositifs de prestation existants : établissements universitaires, réseaux, organisations non gouvernementales, centres collaborateurs de l'OMS, centres de référence de l'OMS et Campus virtuel de l'OPS.

16. L'OPS devra envisager d'organiser une réunion avec les personnes ayant une expérience pratique en matière d'utilisation des soutiens au renforcement des capacités. Les objectifs seraient d'identifier des obstacles au renforcement – comme les coûts et l'impossibilité de relier les individus, établissements et pays adéquats – et des moyens de surmonter ces obstacles, de contribuer à l'élaboration de propositions pour financer et évaluer les initiatives de développement ou encore d'identifier des organismes de financement potentiels et d'adapter les propositions aux organismes de financement.

Mise en application des connaissances

17. Afin de soutenir l'élaboration de politiques reposant sur des bases factuelles, l'OPS devra continuer à identifier, intégrer et promouvoir les ressources, outils,

mécanismes et approches pour surveiller et évaluer la mise en application des connaissances. Les ressources peuvent être notamment la plateforme régionale pour l'accès et l'innovation dans le domaine de la santé, le Centre d'Information sur les Sciences de la Santé pour l'Amérique latine et la Caraïbe (BIREME), et Health Systems Evidence ; les outils peuvent inclure les outils de SUPPORT et la liste des ressources essentielles en ligne pour l'élaboration de politiques ; et les mécanismes peuvent inclure le Réseau EVIPNet et le Secrétariat d'EVIPNet.

18. L'OPS devra envisager de renforcer la mise en application des connaissances au sein du Bureau afin de mieux soutenir l'action dans les pays et au Bureau lui-même. Elle devra également continuer à identifier des moyens de stimuler la demande de données de recherche afin de soutenir l'élaboration de politiques.

Organisation

19. L'OPS devra continuer à utiliser des mécanismes s'inspirant du Réseau EVIPNet –comme les notes d'orientations et les dialogues politiques dans le cadre d'un système de riposte rapide– afin de soutenir l'action d'autres domaines dans les efforts de coopération technique du Bureau et les activités des pays.

20. L'OPS devra envisager les actions suivantes :

- a) Élaboration d'un plan d'action afin de concrétiser davantage la Politique de l'OPS sur la recherche pour la santé.
- b) Établissement d'un « bulletin » semestriel sur la mise en œuvre de la Politique de l'OPS sur la recherche pour la santé et un processus pour solliciter l'avis du Comité consultatif de la recherche en santé sur les implications de ce bulletin.
- c) Création d'un Conseil de recherche – analogue au Conseil d'apprentissage de l'Organisation et s'inspirant de sa mission, de son organisation et de son évaluation – afin de soutenir les discussions régulières sur les outils et ressources disponibles pour renforcer l'utilisation des données de recherche dans l'action normative de l'Organisation. Le Conseil favoriserait également les discussions sur les synergies et opportunités liées à la recherche et l'utilisation des données de la recherche.
- d) Application d'une approche transversale, s'inspirant de l'unité Genre, diversité et droits de l'homme de l'Organisation, pour soutenir l'examen de la recherche et des données de la recherche dans les principaux aspects de l'action de l'Organisation.
- e) Élaboration d'un plan de mobilisation des ressources afin de financer l'élargissement de la mise en œuvre de la politique.

21. Il a été demandé à tous les membres du CCRS ainsi qu'aux autres participants d'envisager les actions suivantes :

- a) Donner leur avis sur la première version du Rapport sur la santé dans le monde 2012.
- b) Faire la promotion du Rapport sur la santé dans le monde 2012 dans leur pays et sous-région et dans toute la Région.
- c) Participer à la seconde conférence latino-américaine sur la recherche et l'innovation pour la santé, au Forum mondial pour la recherche en santé et au deuxième Symposium mondial sur la recherche en systèmes de santé, d'importants forums sur la recherche pour la santé prévus en 2012.

Analyse

22. Il est prévu que le CCRS continue à dispenser ses services dans les domaines définis pour : *a)* soutenir le leadership et les progrès dans la recherche de l'Organisation, *b)* renforcer l'exécution de la recherche et l'utilisation des résultats pour la santé dans la Région, *c)* renforcer la gestion de la recherche au sein de l'Organisation et *d)* soutenir le développement progressif des systèmes nationaux de recherche en santé qui contribuent à la santé et à l'équité dans les États Membres.

Proposition

23. Le Directeur a fait part de son intérêt pour l'organisation d'une nouvelle réunion en 2012 afin de présenter le nouveau Directeur du Bureau sanitaire panaméricain au Comité consultatif de la recherche en santé, maintenir les excellents progrès accomplis et poursuivre l'harmonisation et la coordination productives avec l'OMS et les partenaires stratégiques. Cette réunion sera également l'occasion de progresser dans l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour compléter la politique de l'OPS sur la recherche pour la santé.

24. Lors des discussions, les participants ont souligné le fait que d'importants progrès avaient été accomplis. Des outils, normes et processus bien définis sont en place afin de renforcer la gouvernance de la recherche pour la santé et les capacités d'application des connaissances dans les États Membres et au Bureau. Ces progrès constituent une parfaite occasion sans précédent de renforcer l'intégration de la recherche dans la politique de santé et la pratique. Ils ont octroyé à l'OPS une plus grande visibilité et renforcé sa crédibilité. La réunion a permis de contribuer davantage au Rapport sur la santé dans le monde qui devait être consacré au thème de la recherche en santé et qui aurait dû être présenté au Forum mondial pour la recherche en santé du 24 au 26 avril 2012 à Cape

Town, en Afrique du Sud. La publication du rapport a été annulée ; un nouveau rapport portant sur un autre sujet sera lancé en 2013.

Mesures à prendre par la Conférence sanitaire panaméricaine

25. La Conférence est priée de prendre note du présent rapport et de formuler tout commentaire qu'elle jugera utile.

Références

1. Organisation panaméricaine de la Santé. Politique sur la recherche pour la santé [Internet]. 49^e Conseil directeur, 61^e session du Comité régional ; du 28 septembre au 2 octobre 2009 ; Washington, D.C. ; É-U. Washington, D.C.: OPS ; 2009 (Document CD49/10) [cité le 2 avril 2012]. Disponible à l'adresse : <http://new.paho.org/hq/dmdocuments/2009/CD49-10-f.pdf>.
2. Organisation mondiale de la Santé. Stratégie et plan d'action mondiaux pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle [Internet] Soixante et unième Assemblée mondiale de la Santé ; 24 mai 2008 ; Genève, Suisse. Genève : OMS ; 2008 (Document WHA61.21) [cité le 2 avril 2012]. Disponible à l'adresse : http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/A61/A61_R21-fr.pdf.
3. Organisation mondiale de la Santé. Rôle et responsabilité de l'OMS dans la recherche en santé – Projet de stratégie OMS de recherche pour la santé – Rapport du Secrétariat [Internet] Soixante troisième Assemblée mondiale de la Santé ; 17-21 mai 2010 ; Genève, Suisse. Genève : OMS ; 2010 (Document A63/22) [cité le 2 avril 2012]. Disponible à l'adresse : http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA63/A63_22-fr.pdf.